

# Synthèse du projet associatif



Pouvoir d'agir, pouvoir d'innover



# L'Adapei 49

C'est une association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales, affiliée à l'Unapei. L'Adapei 49 accompagne 1660 personnes en situation de handicap, de l'enfance à l'âge adulte. Elle gère 46 établissements, services et dispositifs. Elle emploie plus de 900 professionnels. Elle est soutenue par 440 familles adhérentes, 80 bénévoles et 5 comités locaux.

## Les valeurs et principes qui nous guident

L'Adapei 49 se revendique comme une association de parents, militante et gestionnaire dans le champ du handicap. Elle est particulièrement attentive au respect des valeurs suivantes :



**Défense  
des droits**



**Solidarité et  
engagement**



**Respect et  
valorisation de  
la personne**



**Qualité de  
l'accompagnement**

L'Adapei 49 conduit l'ensemble de ses actions dans le respect des valeurs et des missions telles que définies dans ses statuts. Leur déclinaison dans les services, dispositifs et établissements s'appuie sur :

- Une culture de la bientraitance, la prévention et la lutte contre la maltraitance.
- La promotion de l'autodétermination et du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.
- Le respect du principe de subsidiarité qui préconise le recours aux solutions les plus proches possibles du droit commun.
- La prise en compte des aidants.
- Des parcours personnalisés, avec des réponses adaptées et de qualité.
- Une offre de services diversifiée et tournée vers l'inclusion dans la cité.
- L'inscription sur les territoires et le partenariat interassociatif.

## Nos missions

L'Adapei 49 lutte activement en faveur de la défense et de la promotion des intérêts matériels et moraux des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles (cf. statuts de l'Unapei adoptés en 2015). L'association inscrit son action sur l'ensemble du département de Maine-et-Loire, dans un mouvement régional et national de familles et d'amis concernés par le handicap.

Mobilisée autour de la reconnaissance des personnes handicapées, elle a pour missions :



### ACCOMPAGNER

les personnes en  
situation de handicap  
tout au long de leur vie et  
leurs familles



### DÉFENDRE

leurs droits à l'éducation,  
au travail, aux loisirs,  
à la culture, à une vie  
autonome



### MILITER

pour une société inclusive,  
solidaire et respectueuse  
des différences

# Notre organisation

L'Adapei 49 est organisée en 6 pôles d'activité :



## Inclusion Scolaire, Accompagnement et Soins (ISAS)

IME / SESSAD / PCPE / UEMA / UEEA / EMAS / ULIS / DASE / EAAF

Un pôle d'activité centré sur l'accompagnement éducatif, les apprentissages scolaires et préprofessionnels, les savoir-être et les besoins en santé.



## Habitat, Accompagnement et Soins (HAS)

FH / FV / FAM / SAVS / SAMSAH / ACCUEIL DE JOUR / HABITAT INCLUSIF SAJE / EMARS

Un pôle d'activité centré sur l'habitat, l'accompagnement à la vie quotidienne, le soin, « le prendre soin » et les activités créatives.



## Travail protégé

ESAT (esatco Anjou)

Un pôle d'activité centré sur le travail comme outil de développement de compétences et facteur d'implication citoyenne.



## Travail adapté

EA (Odéa)

Un pôle d'activité centré sur l'emploi, l'accès à un métier et à un parcours professionnel évolutif.



## Formation et Accompagnement Professionnel (FAP)

ADAPEI FORMATION / APIC'S / TRANSITION'S

Un pôle d'activité centré sur l'orientation professionnelle, l'élaboration d'un projet professionnel, le développement de connaissances et la préparation à l'emploi.



## Sports, Loisirs et Vacances adaptés

ESCA'L

Un pôle d'activité centré sur l'accès à des temps de détente et de développement personnel.



PARH 49

Un service d'accompagnement pour les familles et professionnels des structures d'accueil de l'enfant, des loisirs et des sports.

# Nos orientations

Les orientations associatives ont été arrêtées à l'issue d'un processus participatif permettant à l'ensemble des parties prenantes de se saisir de deux enjeux majeurs pour ce projet :

1. Assumer la continuité et la cohérence des choix politiques contenus dans les précédentes orientations et réaffirmer les principes qui nous animent.
2. Engager des ajustements et initier de nouvelles voies en réponse aux défis actuels et à venir.

Les orientations retenues collectivement s'inscrivent dans les 4 axes conduits par l'association pour servir sa mission et donner du sens aux actions de l'ensemble des acteurs qui contribuent à la faire vivre et se développer. Elles constituent donc un guide pour toutes les parties prenantes, quelles que soient leurs places et modalités d'action, et une opportunité d'interroger les besoins nouveaux et l'organisation nécessaire pour y répondre.

## LES 4 AXES



### AXE 1

Une association militante, résistante, œuvrant pour la citoyenneté des personnes en situation de handicap et la transformation sociétale



### AXE 2

Une association ancrée dans la qualité de l'accompagnement, qui soutient l'autodétermination des personnes en situation de handicap et l'engagement des professionnels



### AXE 3

Une association innovante, agile, impliquée dans différents environnements et auprès des acteurs sur les territoires



### AXE 4

Une association responsable, préoccupée par son impact social et environnemental



# Axe 1

**Une association militante, résistante, œuvrant pour la citoyenneté des personnes en situation de handicap et la transformation sociétale**

## **Orientations**

1. Mobiliser collectivement les acteurs publics et des territoires pour étendre les droits des personnes en situation de handicap et les rendre effectifs.
2. Sensibiliser la société civile au handicap et promouvoir les spécificités du handicap mental et psychique.
3. Défendre le modèle associatif parental et renforcer l'action militante.

## **Principales actions et feuille de route**

### **Dès 2025 :**

- Cartographier les représentations locales et inventorier les interlocuteurs par territoire.
- Communiquer sur le modèle associatif parental en interne dès l'intégration du professionnel.
- Développer l'inclusion et l'ouverture de nos établissements dans le respect des personnes et de leurs choix.
- Rechercher un parrain ou une marraine afin de promouvoir les actions de l'association.

---

### **De 2025 à 2029 :**

- Amplifier le lien vers les élus locaux et acteurs politiques en leur proposant de prendre part à des activités concrètes de nos établissements, services et dispositifs. Mobiliser les familles, personnes accompagnées et professionnels lors de la venue d'élus.
- Poursuivre l'engagement auprès de l'Unapei.
- Poursuivre notre implication dans la sensibilisation des professionnels du secteur sanitaire.
- Poursuivre la sensibilisation de la jeunesse et multiplier les actions intergénérationnelles.
- Investir les événements locaux, culturels et sportifs.



## Axe 2

**Une association ancrée dans la qualité de l'accompagnement, qui soutient l'autodétermination des personnes en situation de handicap et l'engagement des professionnels**

### **Orientations**

1. Encourager le pouvoir d'agir des personnes accompagnées dans toutes les étapes du parcours et spécifiquement en donnant à chacune d'elle des moyens pour communiquer.
2. Cultiver la coopération entre personnes accompagnées, familles et professionnels, et valoriser les expertises réciproques.
3. Renforcer l'attractivité, développer les compétences et soutenir les parcours professionnels.

### **Principales actions et feuille de route**

#### **Dès 2025 :**

- Veiller au développement de la Communication Alternative et Améliorée (CAA) et à la mise en œuvre de moyens de compensation.
- Veiller au déploiement du Facile À Lire et à Comprendre (FALC) afin de faciliter la compréhension des personnes accompagnées.
- Formaliser un parcours d'accueil et d'intégration pour les nouveaux professionnels.
- Mobiliser la formation au service des orientations associatives.

#### **En 2026 :**

- Soutenir des initiatives d'autoreprésentation avec l'appui des adultes en situation de handicap du groupe EPPI.
- Se rapprocher de l'association Nous Aussi dans une perspective d'ouvrir une antenne.
- Mettre en œuvre un intranet pour les professionnels.
- Formaliser une charte managériale permettant un socle commun de repères éthiques et déontologiques.

## De 2025 à 2029 :

- Sensibiliser et former les personnes, les familles et les professionnels à l'autodétermination et au pouvoir d'agir.
- Favoriser les formations croisées entre professionnels et familles.
- Installer des temps annuels de partage et de réflexion commune sur des thématiques clés : CAA, FALC, VIAS, avancée en âge et les transitions d'âge.
- Structurer un espace et des modalités de médiation en lien avec la gestion des plaintes et réclamations.
- Développer la communication des actions en ressources humaines en interne, puis en externe grâce aux réseaux sociaux.
- Encourager la mobilité professionnelle à travers une meilleure connaissance des sites et métiers via une semaine de la découverte.



*Un travailleur de l'ESAT de la Pommeraye - Loire Mauges (esatco Anjou)*



# Axe 3

**Une association innovante, agile, impliquée dans différents environnements et auprès des acteurs sur les territoires**

## **Orientations**

1. Soutenir les parcours de vie, répondre aux besoins et s'adapter aux spécificités des territoires à travers une offre souple et diversifiée permettant l'expérimentation de nouveaux modes d'accompagnement.
2. Conforter la place de l'association dans les réseaux collaboratifs.

## **Principales actions et feuille de route**

### **Dès 2025 :**

- Poursuivre le passage d'une logique de places à une logique de parcours par la transition des établissements et services en dispositifs intégrés.
- Proposer notre expertise FALC et des sensibilisations au handicap.
- Participer à rendre les lieux accessibles aux personnes en situation de handicap mental et psychique (S3A : Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité).

### **En 2026 :**

- Organiser un séminaire associatif consacré à l'évolution de l'organisation de l'association au service des parcours et au regard de l'évolution des besoins (santé, âges clés, vulnérabilités associées...).
- Développer l'offre d'accompagnement vers l'habitat.
- Formaliser une offre de formation au handicap vers les acteurs du milieu ordinaire et de la formation professionnelle.

## De 2027 à 2029 :

- Dresser des scénarios d'organisation de l'accueil et du parcours.
- Développer les accompagnements hybrides : à la carte, temps partiel, en passerelle, quel que soit l'âge de la personne ou l'étape du parcours.
- Développer l'offre de répit pour les proches et familles.
- Étendre l'offre de l'Équipe Mobile d'Appui / Ressources en Santé (EMARS).
- Renforcer la présence de l'association dans les conseils d'administration des établissements de formation du secteur des vulnérabilités et favoriser l'intervention des professionnels.
- Solliciter et former les personnes accompagnées pour qu'elles soient en mesure de sensibiliser / participer à la co-formation des étudiants des secteurs médico-social, social et sanitaire.
- Soutenir la participation bénévole des personnes accompagnées.



*Une personne accompagnée par le SAMSAH d'Angers*



# Axe 4

**Une association responsable, préoccupée par son impact social et environnemental**

## **Orientations**

1. Porter la démarche de réflexion éthique dans les différents espaces de l'association.
2. Contribuer au développement durable et mener une politique RSO affirmée, pragmatique, qui associe chacun au bénéfice de tous.

## **Principales actions et feuille de route**

### Dès 2025 :

Éthique :

- Établir l'état des lieux des initiatives au sein de l'association.
- Capitaliser sur le retour d'expérience du pôle HAS.
- Inscription du pôle ISAS dans le programme Défi Handicap.

Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) :

- Mener une revue des pratiques mises en place par nos partenaires privilégiés.
- Réaliser une autoévaluation RSO afin d'identifier les enjeux prioritaires.
- Rédiger une stratégie RSO et la communiquer au plus grand nombre.

---

### En 2026 :

- Créer un groupe de travail sur les modalités d'organisation d'un espace éthique associatif.
- Définir et communiquer le plan d'engagements RSO et les priorités (flotte de véhicules, mobilités, QVT, bâtiments...).

---

### De 2027 à 2029 :

- Essaimer les bonnes pratiques issues des expérimentations des pôles HAS et ISAS.
- Réaliser la fresque du climat dans l'ensemble des services / établissements.
- Finaliser la démarche préparatoire à une certification et / ou une labellisation RSO porteuse de sens pour l'Adapei 49.
- Certifier / labelliser notre démarche RSO.

# Glossaire des sigles

**APIC'S** : Agir Pour l'Insertion Citoyenne et Solidaire : dispositif des Adapei des Pays de La Loire pour un accompagnement professionnel et social des jeunes adultes en situation d'amendement CRETON (avec une orientation ESAT)

**CAA** : Communication Alternative et Améliorée

**CREAI** : Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations

**DASE** : Dispositif d'Appui à la Scolarisation des Élèves

**EA** : Entreprise Adaptée

**EAAF** : Équipe d'Appui aux Assistants Familiaux

**EMARS** : Équipe Mobile d'Appui Ressources en Santé

**EMAS** : Équipe Mobile d'Appui médico-social pour la Scolarisation

**EPPI** : Échange Participation Partage Idées : conseil consultatif des personnes accompagnées dans les services et établissements de l'Adapei 49

**ESAT** : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail

**ESSMS** : Établissements et Services Sociaux ou Médico-Sociaux

**FALC** : Facile À Lire et à Comprendre

**FAM** : Foyer d'Accueil Médicalisé

**FH** : Foyer d'Hébergement

**FV** : Foyer de Vie

**HAS** : Habitat, Accompagnement et Soins

**HI** : Habitat Inclusif

**IME** : Institut Médico-Éducatif

**ISAS** : Inclusion Scolaire, Accompagnement et Soins

**PAG** : Projet Associatif Global

**PARH 49** : Pôle d'Appui et de Ressources Handicap 49

**PCPE** : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

**QVT** : Qualité de Vie au Travail

**RSO** : Responsabilité Sociétale des Organisations

**SAJE** : Service d'Accompagnement de Jour Externalisé

**SAMSAH** : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

**SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

**SESSAD** : Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile

**UEMA** : Unité d'Enseignement en Maternelle pour enfants avec troubles du spectre de l'Autisme

**UEEA** : Unité d'Enseignement en Élémentaire pour enfants avec troubles du spectre de l'Autisme

**ULIS** : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

**UNAPEI** : Union nationale des associations des parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis. Elle se décline au niveau régional : Unapei Pays de La Loire

**VIAS** : Vie Intime, Affective et Sexuelle

**S3A** : Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité

## Synthèse du projet associatif 2025 - 2029

Rédaction : présidente, directeur général, membres du COPIL PAG et professionnels du CREAI.

Impression : support imprimé en interne par l'Adapei 49 en 150 exemplaires papier.

Mise en ligne sur le site Internet de l'Adapei 49 en juillet 2025.

© Adapei 49, Unapei, Flaticon, Mathieu Génon - Département de Maine-et-Loire



**Association départementale de parents et  
amis de personnes handicapées mentales**

**Siège social**

126 rue Saint Léonard - BP 71 857  
49018 Angers cedex 01

Téléphone : 02 41 68 98 50  
Mail : [contact@adapei49.asso.fr](mailto:contact@adapei49.asso.fr)



**[www.adapei49.asso.fr](http://www.adapei49.asso.fr)**



**Adapei 49**